

Cinq bonnes raisons d'acheter un véhicule d'occasion à un professionnel



Le professionnel de l'automobile rend l'achat d'un véhicule d'occasion plus sûr

Pour des raisons économiques, de nombreux automobilistes privilégient l'achat d'une voiture d'occasion à un véhicule neuf.

Dans un marché de la voiture d'occasion en pleine expansion, certains particuliers proposent des véhicules défectueux et pratiquent la tromperie avec des pratiques commerciales trompeuses sur les qualités substantielles du véhicule (minoration du kilométrage déclaré, fausse allégation de « 1ère » et « 2ème » main, antécédents du véhicule, accidentologie, provenance du véhicule, usure anormale de composants, défauts mécaniques masqués, contrôle technique de complaisance, etc.).

L'activité de revente de [véhicules d'occasion](#) à petits prix exercée par des particuliers s'est développée.

Les particuliers ne possèdent la plupart du temps aucune formation sur le plan technique leur permettant d'appréhender l'état réel du véhicule d'occasion qu'ils revendent.

Des sites internet de petites annonces sont devenus des repaires de vendeurs malhonnêtes qui procèdent, sans respecter les obligations réglementaires, à un négoce de véhicules d'occasion défectueux .

Les véhicules ont bien souvent été accidentés et font l'objet d'une minoration du kilométrage et de réparations succinctes bon marché.

Respect des obligations réglementaires de la vente de véhicules d'occasion

Dans ce contexte trouble, le recours à un professionnel de l'automobile s'impose.

Et cela d'autant plus, que l'acheteur d'un véhicule d'occasion à un particulier via des pratiques commerciales trompeuses aura les pires difficultés à faire reconnaître la tromperie et le préjudice subi et d'obtenir réparation devant le Tribunal compétent en matière d'escroqueries.

Le recours à un professionnel de l'automobile est à ce titre plus sûr et plus rassurant.

Le professionnel est tenu au respect des obligations réglementaires de la vente de véhicules d'occasion.

Il doit livrer un véhicule conforme au contrat signé entre le professionnel et l'acheteur.

A ce titre une garantie légale de conformité protège l'acheteur, ainsi qu'une garantie contre les vices cachés.

Le professionnel est tenu d'indiquer le kilométrage réel du véhicule sur le certificat de cession.

La minoration du kilométrage avec présentation de faux documents ou de documents falsifiés à l'acheteur pour le justifier par un professionnel exposerait le professionnel de l'automobile à de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à la fermeture administrative.

Par ailleurs, un professionnel de l'automobile accorde la plupart du temps à l'acheteur une garantie commerciale à l'acheteur qui va au-delà de la garantie « 3 mois boîte-moteur-pont ou 5 000 km ».

Choix important de véhicules

Au-delà de cet aspect essentiel sur la sécurisation de l'achat du véhicule d'occasion, le professionnel de l'automobile propose un large choix de véhicules. L'acheteur n'est pas tenu d'acheter le seul véhicule disponible dans les critères fixés; il a le choix et peut choisir le véhicule d'occasion qui lui convient.

Essai du nouveau véhicule

Le professionnel de l'automobile organise, comme pour les véhicules neufs, l'essai sans contraintes des véhicules d'occasion.

[Acheter une voiture d'occasion](#) après l'essai d'un ou de plusieurs véhicules permet à l'acheteur de ne pas se tromper sur le véhicule d'occasion et de faire le bon choix.

Des véhicules révisés et garantis

Le professionnel ne vend pas un véhicule en l'état comme un particulier.

Le professionnel vend un véhicule révisé et garanti. En matière de découverte après l'achat de problèmes mécaniques importants ou dissimulés, cela fait toute la différence.

Rappelons que le professionnel met en jeu sa réputation sur le plan local à chaque vente de véhicules d'occasion.

Reprise de l'ancien véhicule

Le professionnel se charge de la reprise du véhicule remplacé à des conditions totalement transparentes définies avec l'acheteur et formalisées dans un contrat de vente avec reprise.

Cela évite à l'acheteur de s'occuper directement de la vente de sa voiture (dépôt d'annonces, contact avec des clients douteux, chèque sans provision, arnaques diverses, etc.) et des formalités administratives liées à la cession du véhicule.

En cas de véhicules difficiles à vendre, l'acheteur d'un véhicule d'occasion peut se retrouver incapable de financer son véhicule d'occasion si le véhicule possédé n'a pas été revendu.

Des facilités de paiement

Le professionnel de l'automobile propose plusieurs solutions de financement automobile:Â paiement comptant, financement auprès d'un établissement financier ouÂ location avec option

d'achat.

Certains offrent la réservation du véhicule le temps de finaliser l'achat de la voiture et d'obtenir le financement nécessaire.

Eric Houquet, 11/06/2021